

**METADONNEES**

**Intitulé exact :** N/A

**Alias :** N/A

**Thème :** Droits civils

**Mots-clés :** Égalité raciale ; ségrégation ; Treizième Amendement ; Quatorzième Amendement

---

**Résumé des faits :**

Après la fin de la Guerre de Sécession, la plupart des États du Sud des États-Unis adopte une série de lois ségrégationnistes, destinées à séparer les populations blanches des populations noires (chacune bénéficiant de ses propres services, dispensés dans ses propres établissements).

En Louisiane, les transports ferroviaires font l'objet de ce type de mesure depuis le *Separate Care Act* de 1890. Homer Plessy, activiste créole, s'oppose à cette mesure en s'installant délibérément dans une voiture destinée aux voyageurs blancs.

Il est arrêté par la police et poursuivi pour non-respect de la législation. De son côté, il conteste la constitutionnalité de la mesure de ségrégation.

**Question(s) de droit :**

Les mesures de ségrégation raciale mises en œuvre dans certains États américains sont-elles constitutionnelles ?

**Solution(s) :**

À la majorité de ses membres (7-1), la Cour Suprême considère que les mesures ségrégatives ne portent atteinte ni au Treizième, ni au Quatorzième Amendements. Concernant ce dernier en particulier, la Cour considère que la clause d'égalité de protection (*equal protection clause*) n'impose qu'une égalité de traitement pour les personnes blanches *et* pour les personnes noires, pas un traitement commun ou une non-distinction.

**Principe(s) dégagé(s) :**

Cette décision consacre la doctrine « séparés mais égaux » (*separate but equals*), et constitutionnalise les mesures ségrégationnistes.

\*\*\*



### Citation(s) importante(s) :

- Bilings (majorité) : « [*The Fourteenth Amendment's*] main purpose was to establish the citizenship of the negro, to give definitions of citizenship of the United States and of the States, and to protect from the hostile legislation of the States the privileges and immunities of citizens of the United States, as distinguished from those of citizens of the States. The object of the amendment was undoubtedly to enforce the absolute equality of the two races before the law, but, in the nature of things, it could not have been intended to abolish distinctions based upon color, or to enforce social, as distinguished from political, equality, or a commingling of the two races upon terms unsatisfactory to either. Laws permitting, and even requiring, their separation in places where they are liable to be brought into contact do not necessarily imply the inferiority of either race to the other, and have been generally, if not universally, recognized as within the competency of the state legislatures in the exercise of their police power. The most common instance of this is connected with the establishment of separate schools for white and colored children, which has been held to be a valid exercise of the legislative power even by courts of States where the political rights of the colored race have been longest and most earnestly enforced » [p. 543-544]<sup>1</sup>.
- Harland (opposition) : « *The white race deems itself to be the dominant race in this country. And so it is in prestige, in achievements, in education, in wealth and in power. (...) But in view of the Constitution, in the eye of the law, there is in this country no superior, dominant, ruling class of citizens. There is no caste here. Our Constitution is color-blind, and neither knows nor tolerates classes among citizens. In respect of civil rights, all citizens are equal before the law. The humblest is the peer of the most powerful. The law regards man as man, and takes no account of his surroundings or of his color when his civil rights as guaranteed by the supreme law of the land are involved. (...) In my opinion, the judgment this day rendered will, in time, prove to be quite as pernicious as the decision made by this tribunal in the Dred Scott Case* » [p. 559]<sup>2</sup>.

### Postérité :

- Cette décision remet en cause les relatifs progrès en faveur d'une égalité substantielle et sociale entre populations blanches et noires dans les années qui ont immédiatement suivies la fin de la Guerre de Sécession (années dites de Reconstruction).

---

<sup>1</sup> « L'objet principal du [Quatorzième Amendement] est d'établir la citoyenneté des personnes noires, de définir la citoyenneté fédérale et fédérée, et de protéger les privilèges et les immunités des citoyens des États-Unis, et non ceux des citoyens des États fédérés, contre une législation fédérée hostile. L'objet de cet amendement était sans aucun doute de mettre en œuvre une égalité absolue des deux populations devant la loi mais, conformément à la nature des choses, il ne peut pas avoir été conçu pour abolir toutes les distinctions faites sur la base de la couleur de peau, ou pour imposer une égalité sociale, et non pas seulement politique, ou pour amalgamer ensemble deux populations selon des termes qui ne satisferaient aucune des deux. Les lois qui autorisent, ou même imposent, qu'elles soient séparées dans les lieux dans lesquels elles sont susceptibles d'entrer en contact n'induisent pas l'infériorité de l'une des populations par rapport à l'autre, et elles sont généralement, si ce n'est universellement, reconnues comme relevant de la compétence des législatures fédérées dans le cadre de leurs pouvoirs de police. La plus classique de ces mesures est liée à la mise en place d'écoles séparées pour les enfants blancs et de couleur, ce qui a conduit à l'exercice valide du pouvoir législatif, y compris dans les États dans lesquels les droits politiques de la population noire ont été le plus historiquement et le plus sincèrement promus. »

<sup>2</sup> « La population blanche se considère comme la population dominante de ce pays. Et elle l'est, en termes de prestige, de réalisations, d'éducation, de richesse et de pouvoir. (...) Mais en termes constitutionnels, aux yeux de la loi, il n'y a pas de classe supérieure ou dominante de citoyens. Nous ne connaissons pas de caste. Notre Constitution ne distingue pas les individus selon leur couleur de peau, et ne connaît ni ne tolère de distinctions entre les citoyens. En termes de droits civiques, tous les citoyens sont égaux devant la loi. Le plus humble est le compagnon du plus puissant. La loi considère les hommes en tant qu'hommes, et ne prend pas en compte leur environnement ou la couleur de leur peau lorsque leurs droits civiques, tels qu'ils sont garantis par la loi suprême du pays, sont en jeu. (...) Je considère que ce jugement deviendra, avec le temps, aussi néfaste que celui rendu par cette juridiction dans le cadre de l'affaire *Dred Scott*. »



- Si elle n'a pas été explicitement écartée par *Brown v. Board of Education* de 1954, cette décision est considérée comme un « précédent mort » (*dead precedent*)

\*\*\*

**Références extérieures :**

- [GROVES, Harry E., « Separate but Equal – The Doctrine of \*Plessy v Ferguson\* », \*Phylon\*, vol. 12, n° 1, 1951, pp. 66-72.](#)
- [SABBAGH, Daniel, « \*Plessy\* contre \*Lochner\* : libéralisme et racisme dans la jurisprudence de la Cour suprême des États-Unis à l'ère ségrégationniste », \*Droits et Cultures\*, vol. 49, n° 1, 2005, pp. 67-79.](#)



© Chaire Droit public et politique comparés (copie, distribution et communication par tous moyens et sous tous formats, sous réserve de crédit et sans modification ; aucune utilisation commerciale autorisée)